

JUILLET 2022



Revue Municipale



Seillans



	Éditorial	3
	L'activité municipale	4
	- <i>Les services municipaux</i>	
	- <i>Les réalisations et travaux communaux</i>	
	- <i>La vie municipale</i>	
	L'animation, la culture et l'économie	10
	- <i>Les animations et les événements</i>	
	- <i>La vie économique</i>	
	Zoom sur	17
	- <i>Une extension de la Zone Agricole Protégée à Seillans ?</i>	
	- <i>La maison de retraite de Seillans, un établissement à mieux connaître !</i>	
	- <i>Règles de débroussaillage dans le VAR</i>	
	- <i>Sécheresse à Seillans et dans le Var, la pénurie d'eau se généralise</i>	
	Bien vivre ensemble	21
	- <i>L'accueil des nouveaux arrivants</i>	
	- <i>L'accueil des Ukrainiens</i>	
	- <i>La vie associative</i>	
	- <i>Canicule, mesures préventives</i>	
	Bon à savoir dans le Pays de Fayence	26
	- <i>France Services : service impôts</i>	
	- <i>Fermeture du centre de vaccination</i>	
	- <i>Inauguration de la base Aviron</i>	
	À suivre...	28
	<i>L'agenda prévisionnel</i>	
	Au fil du temps	29
	<i>Les naissances, les mariages et les décès</i>	
	Les coordonnées à retenir	30



Le mot du Maire

Chères seillanaises, Chers seillanais,

Au cours des mois écoulés avec l'éloignement de la Covid, la municipalité, soucieuse de valoriser son patrimoine à poursuivi la mise en oeuvre de ses programmes de travaux comme la rénovation énergétique de l'école subventionnée par l'Etat au taux maximum de 80%.

Elle s'est employée également à restaurer les façades de la Mairie, à rénover le lavoir du Thouron à mettre en scène les ruelles et le clocher par de nouveaux projecteurs LED plus économiques en remplacement des anciens. Elle poursuit son action actuellement avec la mise au point des dossiers de restauration de la porte Sarrazine, de la démolition de l'immeuble en péril en face de l'église, de l'agrandissement du parking de la Font d'Amont en tenant compte des exigences des bâtiments de France.

Au cours des précédentes municipalités d'importants travaux ont été également réalisés en matière d'eau et d'assainissement, avant le transfert au premier janvier 2020 de cette compétence à l'Intercommunalité. La Municipalité, toujours préoccupée par la faiblesse de ses ressources en eau, a veillé attentivement à leur sécurisation contrairement à certaines allégations malveillantes.

Pour cela, elle a distingué 2 secteurs de la commune à desservir :

- Celui du Sud concerne les routes de Fayence et de Draguignan, alimentées par la Siagnole depuis 1975 seulement. Grace au doublement de la conduite réalisé avec la Commune de Fayence en 2009 avec l'obtention sur ma demande d'une subvention de 50% accordée par le Conseil général, le débit ainsi assuré de 25l/s contribue à desservir dans des conditions encore normales 1600 usagers de Seillans.
- Celui du Nord comprend :
 - Le village aux conduites entièrement rénovées et desservi par le Neisson depuis toujours.
 - La route de Bargemon assurée par le Bou Roux presque tari.
 - La route de Mons desservie par la Camandre très réduite et le Forage de St Brigitte refait en 2010. Plus profond, il devait compenser le déficit du Bou Roux et desservir les quartiers du Cuinier et des Hautes Combelongues.

Aujourd'hui, le forage est malheureusement asséché par l'absence de régénération de la nappe phréatique.

Ce secteur concerne 400 usagers qui subissent très difficilement l'absence d'eau compensée depuis plusieurs mois par des livraisons au réservoir de St Brigitte. Celles-ci sont effectuées fort heureusement par la Régie des eaux qui gère cette crise avec beaucoup de compétences.

Malgré son caractère et sa beauté, Seillans victime de la sécheresse montre toute sa fragilité.

La commune pourra relever le défi dans le cadre du contrat de relance et de transition Energétique CRTE passé entre l'Etat et la Communauté de communes, qui prévoit l'eau en première orientation stratégique. Je souhaite ardemment sa mise en oeuvre la plus rapide possible tout comme le retour de la pluie au cours de l'été que nous venons de commencer certes avec beaucoup d'inquiétude, mais tout de même avec un peu d'espoir...

Avec mon sincère et amical dévouement

Le Maire

Président de la CCPF

Les services municipaux

Un nouveau chef à la cantine

A la prochaine rentrée scolaire, les enfants de l'école Robert Doisneau auront un nouveau chef en cuisine. Huguette Bousquet passe le relais à Dominique Nuovo dit « Doumé ».



Après avoir occupé différents postes à l'école depuis 1988, Huguette a intégré les cuisines de la restauration scolaire en 1993 sous la direction de Véronique Blanc. Véronique quitte également les fourneaux après 42 ans dans la fonction publique. Aide cuisinière à partir de 1988, elle prend la direction de la cantine en 1993 avant de laisser sa place à Huguette en 2003.

Ensemble elles ont officié dans l'ancienne cuisine dans le premier bâtiment de l'école et ont inauguré la nouvelle cuisine/réfectoire en 1999.

Durant les 19 ans où elle occupait le poste de responsable de la restauration scolaire, Huguette a mis en place quatre repas thématiques par an (halloween, Noël, Pâques et le repas de fin d'année), sans oublier les crêpes « maison » pour la chandeleur. Au mois de juin, elle laissait la composition des menus au CM2, une occasion de les sensibiliser à l'équilibre des repas sous son expertise. Au fil des années, elle a intégré des aliments bio dans sa cuisine.

Les enfants regretteront sûrement son gratin de courgettes et ses escalopes à la crème, mais nul doute que Doumé, qui a déjà plus de vingt ans d'expérience en restauration scolaire, saura séduire les papilles des enfants.

La piscine municipale

La piscine municipale de Seillans est ouverte au public tous les jours, à l'exception du mardi, du 2 juillet au 31 août :

- du 2 au 31 juillet, de 11h à 13h et de 14h30 à 18h
- du 1^{er} au 31 août, de 11h à 13h et de 13h30 à 18h.



Tarifs

- Entrée adulte : 3 € (26 € le carnet de 10 tickets)
 - Entrée enfant : 2,50 € (20 € le carnet de 10 tickets)
- Un ticket acheté le matin reste valable toute la journée.*

Béatrice, le maître-nageur, propose des cours de natation en matinée et soirée ainsi qu'un cours d'aquagym le lundi à 18h.

Durant le mois de juin, la piscine a reçu les élèves des écoles primaires de Seillans, Saint-Paul-en-forêt, Bagnols-en-forêt, Callian Tourrettes et Mons dans le cadre du programme de l'éducation nationale, à raison de 8 classes par jour sur 4 jours.

Les réalisations et travaux communaux

Façade Mairie

Le parcours des deux Rocs à la place du Thouron, d'une fontaine à l'autre, est l'un des plus prisés par les touristes. Sur le chemin, rue du Valat, la façade de la Mairie se devait d'être rénovée et améliorée. Un ton « coquille d'oeuf » et la suppression d'une fenêtre disgracieuse située sur la face donnant sur l'église a également permis de retrouver son aspect d'origine.



Aire de camping-car

Une aire de stationnement pour camping-cars a été créée quartier des ferrages, à proximité de la crèche, tout près du Carrefour express.



Grand toilettage de printemps du village, embellissement et fleurissement

Dans le vieux village, la peinture des barrières a été rafraîchie, tout comme celle des portes de certains bâtiments communaux, Les calades des rues, notamment celle de la « Tour de Flanquement » ont été rénovées. Le fleurissement des espaces verts a complété cette mise en valeur du village et de ses abords. A Brovès, la place a été rénovée et fleurie, quatre arbres ont été plantés. Seillans se prépare pour le renouveau de la saison estivale.



Ce toilettage annuel a été approfondi cette année car la Commission Qualité du label « Les Plus Beaux Villages de France » se réunit les 24 et 25 Juin dans notre village pour procéder à l'examen des communes candidates ou au réexamen des communes classées. Le verdict, concernant notre village, sera rendu par la commission réunie dans un autre village avant la fin de l'année !

Sous la houlette de Monsieur le Maire René UGO, de l'adjointe à l'environnement Denise ALEXANDRE, avec le concours des membres du conseil municipal et du personnel technique, tout est mis en oeuvre pour conserver ce précieux label.

Logements municipaux

Suite aux départs de deux locataires, les appartements ont été rénovés : peinture, électricité, isolation, chauffage. Ils ont déjà accueilli de nouveaux locataires.

Rue de l'église, immeuble en péril imminent, où en est-on ?



Dans cette rue passante, la mise en sécurité du passage a été effectuée au moyen d'un « tunnel » qui en assure la continuité. Par la suite, il conviendra de démolir l'immeuble et de remodeler l'espace, tout en conservant l'esprit médiéval du haut du village.

Espace inscrit au patrimoine, l'architecte des Bâtiments de France veille ! La mairie a obtenu l'autorisation de démolition avec des prescriptions strictes, opération délicate pour ne pas déstabiliser les bâtiments attenants. La phase de préparation de l'appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre a été lancée.

Le projet consistera ensuite à aménager une placette redonnant à cet espace l'aspect originel permettant une halte pour admirer les idéogrammes d'Ivan Ivanoff. Les travaux devraient intervenir en fin d'année.

Travaux de voirie

Sur la route de la parfumerie, au-dessus du restaurant « La Gloire de mon Père », un réseau pluvial a été posé afin d'éviter les infiltrations dans le mur de soutènement de la route et pour assainir le lavoir de la place du Thouron.



Lavoir Font d'Amont et parking Souto Barry

Le haut du village constitue un environnement magnifique et fragile ! Comme nous avons pu le constater, l'auvent du lavoir a dû être étayé, sa restauration est comprise dans l'étude de réaménagement du stationnement et de requalification paysagère du secteur Souto Barry.

L'architecte des Bâtiments de France souhaite redonner au lavoir son aspect d'origine, aménager des liaisons piétonnières et valider la vue paysagère de l'ensemble.

Avant toute proposition, il est prudent de connaître l'état des sols et leur capacité à soutenir durablement le tout.

C'est la raison de l'intervention d'une entreprise spécialisée (ERG) qui a procédé à des sondages par carottage en différentes parties de la colline.

L'étude devra ensuite associer un architecte ayant des références en matière de restauration de bâtiments à caractère patrimonial. Un dossier qui avance précautionneusement.

Rénovation du lavoir du Thouron

A la suite de ces travaux d'assainissement, le lavoir du Thouron a été restauré par l'entreprise Puginier. Les murs ont été décrouvés et enduits à la chaux



La vie municipale

Le Budget 2022



A l'ordre du jour du conseil municipal du 25 mars dernier, un point majeur concernait le vote des finances de la commune pour l'année 2022. Il a été débattu du budget, des taux d'imposition des impôts locaux et des subventions communales à attribuer aux associations, bref des sujets essentiels qui vont rythmer la vie Seillanaise.

La complexité du sujet est de maintenir un bon niveau de service aux administrés tout en développant l'attractivité de la commune malgré le désengagement financier constant de l'Etat (400 000 € en 2014, 95 000 € en 2022).

Comme les années antérieures, le taux d'imposition des impôts locaux n'est pas modifié.

Le budget s'équilibre avec des dépenses de fonctionnement cumulées de 4 666 000 € et des dépenses d'investissement cumulées de 3 685 800 €.

Au chapitre des investissements, les projets à financer sont les suivants :

- Le chantier en cours de rénovation énergétique des bâtiments de l'école, pour lequel une subvention de 80% du montant prévisionnel a été obtenue, le solde sera financé par des fonds propres et un prêt à taux bonifié de la Banque des territoires.
- L'extension et l'aménagement des abords du parking Souto Barry, soumis à l'approbation de l'architecte des Bâtiments de France.
- Le projet de démolition et d'aménagement paysager du bâtiment en péril rue du presbytère soumis également à l'approbation des Bâtiments de France.
- La réfection d'un mur chemin des basses combes-longues
- La sécurisation de la Porte Sarrasine
- La rénovation énergétique (toitures) des salles du Cercle Couvent et de l'appartement du Presbytère

Le Budget a été voté avec une voix contre et trois abstentions, l'attribution des subventions aux associations avec quatre voix contre.

Les commissions municipales : la commission des finances

C'est un groupe de travail constitué d'élus adjoints et conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition, qui étudient les questions budgétaires et financières qui lui sont soumises. Elle intervient notamment pour :

- Suivre les affaires financières de la commune en vue de la préparation du budget annuel,
- Recenser et examiner les besoins des autres commissions,
- Elaborer la politique budgétaire,
- Rechercher les sources de financement et programmer les investissements,
- Et enfin, définir les aides financières à consentir au tissu associatif.

Son objectif essentiel est de budgétiser les investissements tout en maîtrisant la pression fiscale. Sa finalité ultime est d'offrir une vision claire de ce que la commune est en mesure de réaliser durant l'exercice en cours et sur la durée du mandat au regard des contraintes structurelles et de ses moyens financiers actuels et prévisionnels.

En 2022, elle s'est réunie le 11 mars en session mixte avec la commission des travaux pour préparer le budget soumis au conseil municipal du 25 mars.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Recueillement d'un détachement de l'armée Française et du service départemental des pompiers autour de la gerbe du souvenir

La rénovation énergétique de l'école, c'est parti !

L'Etat a sélectionné le projet de la commune par l'intermédiaire de la préfecture du VAR dans le cadre d'un pilotage global de la préfecture de Région.

La commune a alors obtenu une subvention de 487 373€. Elle a été notifiée en décembre 2021, avec obligation d'effectuer l'ensemble des travaux en 2022.

Une fois le maître d'œuvre sélectionné (Société DOMUS MO), un appel d'offres "Travaux" a permis de sélectionner les entreprises pour les 3 lots définis.


Les travaux ont débuté pendant les vacances scolaires de printemps, la grande majorité se déroulera pendant les vacances d'été, ils se termineront pendant les vacances de Toussaint, le cas échéant, à Noël. Ils pourront également se dérouler les mercredis et samedis.

La planification et l'organisation des opérations privilégient la sécurité des enfants et l'activité des entreprises en dehors des périodes scolaires. Toutefois, la fin des travaux imposée par l'Etat conduit à organiser des interventions pendant le mois de juin dans le bâtiment récent.


Cérémonie de la citoyenneté

Le 26 mars, la cérémonie de la citoyenneté s'est tenue à la salle polyvalente.

A cette occasion, Monsieur le Maire a remis leur carte d'électeur aux jeunes de 18 ans inscrits sur les listes électorales de la commune, en leur rappelant les principes fondamentaux de la République, à quelques semaines des présidentielles et des législatives.



Commune de SEILLANS



RENOVATION ENERGETIQUE du Groupe Scolaire ROBERT DOISNEAU

Cout du chantier: 619 275 € H.T.

Subvention DSIL « Plan de Relance » 487 373 €

Conception / Maitrise d'œuvre : EFFIDOMUS / DOMUS MO	
Marché 2022/02 attribué à :	
· LOT 1 Menuiseries	SAS DVM Draguignan
· LOT 2 CVC électricité	EURL SDCI JOHANN Draguignan
· LOT 3 Plâtrerie Isolation	SARL PUGINIER Seillans

Isolation des combles
Rénovation des portes principales et changement des menuiseries extérieures
Remplacement chaudière GAZ par Biomasse granulés
Ventilation Mécanique Contrôlée et sur-ventilation estivale
Eclairage LED
Rénovation faux plafonds
Flocage du sous sol

Lancement des travaux	11 Avril 2022	GAIN ENERGETIQUE	62% pour le bâtiment ancien (1907) 41% pour le bâtiment récent (1992)
Fin des travaux	31 Décembre 2022	Emission finale de G.E.S.	3Kg E _q CO ₂ / m ² / an DPE « A »

Avec la participation de



Projet financé par



Avec le soutien de



Après concertation avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves, à l'issue d'un conseil d'école exceptionnel le 5 avril 2022, la solution du transfert de certains enseignements dans le bâtiment ancien a été retenue.

Le centre aéré du mois de juillet se déroule dans la cantine, aménagée en conséquence. Toutefois les enfants de moins de 6 ans ne

pouvant pas être accueillis, la Mairie a sollicité les communes de Fayence, Tourrettes, Callian et Saint Paul pour réserver des places aux petits seillanais. La dépense supplémentaire occasionnée est prise en charge par la commune.

Nos enfants et les enseignants pourront, dès la rentrée scolaire, bénéficier de la majorité des bénéfices attendus.



Label 3 fleurs maintenu !

Mercredi 16 février 2022 s'est tenue, dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région à Marseille, la Journée régionale de valorisation du Label « Villes & Villages Fleuris - Qualité de Vie », avec la Cérémonie de Remise des Prix du Palmarès régional 2021, en présence de Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de François de CANSON, Vice-Président de la Région, Président du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT).

Le village de Seillans a conservé le label « trois fleurs » que la commune avait obtenu en 2003. Monsieur le Maire René UGO était accompagné de Madame Denise ALEXANDRE, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie, à la propreté et au fleurissement et de Monsieur Fabien FENOUIL, responsable des services techniques, dont l'équipe oeuvre au quotidien à l'entretien de notre magnifique village. Seillans tient son rang !



Seillans dans la Nuit : éclairage LED architectural

Economie d'énergie, protection de la biodiversité et mise en valeur du patrimoine, tels sont les objectifs de ce projet.

Dans la phase actuelle, la mise en place de projecteurs LED en remplacement et en extension des projecteurs existants permettent non seulement une économie substantielle mais également une mise en valeur des monuments, des ruelles et de la végétation.

La période estivale va permettre à chacun de se promener dans nos ruelles et de profiter de l'ambiance procurée par ce nouvel éclairage.



L'extinction partielle de l'éclairage du Riou Gabriel et du parking du Moulin permettra également à la faune nocturne du Vallon de reprendre un peu de tranquillité à partir d'une heure du matin.

Elections présidentielles; participation et résultats

1895 personnes sont inscrites sur les listes électorales à Seillans.

- Au premier tour le 10 avril, 1430 électeurs ont voté avec 1401 suffrages exprimés, 28% pour Marine LE PEN, 22% pour Emmanuel MACRON, 16% pour Jean Luc MELENCHON, 11% pour Eric ZEMOUR, ...
- Lors du second tour le 24 avril : 1412 votants pour 1290 suffrages exprimés, Seillans a voté à 55% pour Marine LE PEN et 45% pour Emmanuel MACRON.

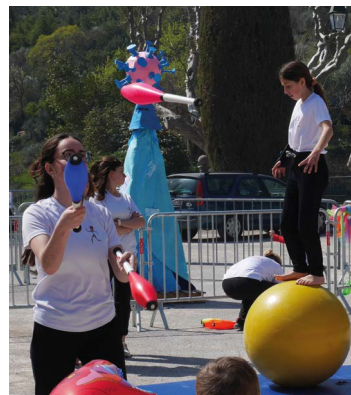


Les animations et les évènements

Carnaval 2022

L'association Seillans Culture Animation et Patrimoine a été bien inspirée de repousser cette manifestation d'un mois, profitant d'une accalmie de la crise sanitaire. Enthousiastes, les seillanais se sont retrouvés nombreux pour le carnaval le samedi 26 mars dernier.

Fanfares en tête, le corso haut en couleurs est parti de l'école vers 11h, accompagné du mini-char réalisé par les enfants du centre de loisirs, encadrés par la fée Rachel et l'école de cirque Capella.



L'association des petits seillanais a proposé un atelier masque aux plus petits.

Et pour finir, Monsieur Carnaval, qui avait pris cette année la forme bien symbolique du virus du covid-19, a été brûlé.

Sur la place de la République, des mascottes ont accueilli les enfants et les danseuses et chanteuses du Cabaret des étoiles de Fréjus ont donné un aperçu de leur répertoire. L'école de cirque a présenté des démonstrations de monocycle, acrobatie et jonglage.

Championnat pétanque jeunes 2022

Une centaine de jeunes de 7 à 17 ans sont venus de tout le département pour disputer les championnats jeunes du Var, à la base de Loisirs de Seillans, le dimanche 30 mars dernier.

Cette manifestation importante était organisée par les bénévoles du Pays de Fayence, regroupés dans l'association « la Cantonale 83 Sport boule, » en partenariat avec le comité départemental des boulistes du Var. Les jeunes talents se sont affrontés dans quatre catégories : benjamins, minimes, cadets et juniors.

Toutes nos félicitations à Thomas SPATAZZA, Fayençois, qui obtient le titre de vice-champion du Var junior lors de cette compétition.



Salon de mai

En clin d'oeil après deux années sous contraintes sanitaires, le thème choisi pour le salon de mai 2022 était « Lâchez-vous ».

Seize artistes, peintres, aquarellistes, sculpteurs et un photographe ont participé cette exposition pré-estivale qui a reçu 400 visiteurs.

Annette DEON-TOSONI, plasticienne seillanaise, à reçu le prix du Maire pour ses compositions colorées.

Le prix de Seillans Culture Animation et Patrimoine a été remis à **Brigitte HALER**, artiste de Spéracèdes habituée du salon, pour son tableau « laissez-nous danser ».

Et le prix des amis de Max ERNST, à **Colette HILAIRE**, aquarelliste seillanaise, qui exposait pour la première fois à Seillans.



De gauche à droite en partant du fond : Dominique Pioud, Serge Leibovitz, Ruth Butikofer, Kim Jespersen, Tessa Peskett, Odile Sauve, Colette Hilaire, Anette Déon-Tosoni, Bernard Sanier, Brigitte Haler, René Ugo, Ingrid Molenaar, Roger Denarneau. Non présent sur la photo : Ludivine Blandin-Michel, Bernard Thiebault, Bernard Rémusat, Stella Erbo et Remy André.

Marchés à Seillans : deux « première »

Seillans Culture Animation et Patrimoine (SCAP) a décidé de travailler en partenariat avec l'association **Plein V'Arts**, afin de proposer des marchés artisanaux de qualité.

La présidente de cette association, Fabiola VANDERSYCCÉ, met un point d'honneur à sélectionner des artisans, artistes et créateurs, qui fabriquent et revendent le fruit de leur travail en privilégiant ceux qui exercent leur talent dans le Var.

Dimanche 29 mai, les deux associations se sont retrouvées pour la première fois place de la République. Une expérience à renouveler.



Le dimanche 12 juin, c'était également une première pour le regroupement des producteurs et artisans du Pays de Fayence, qui organisaient leur premier marché, impulsé par **Audrey CHIROUSE MEGIS** (la Galinero). Espérons que cette journée leur ait donné l'envie de "récidiver", et pourquoi pas, de pérenniser un marché régulier.

Festival art contemporain

Prévu l'été dernier, le premier festival d'art contemporain de Seillans avait dû être reporté en raison de la crise sanitaire. Il est reprogrammé du jeudi 21 au dimanche 24 juillet 2022, sur la place de la République.



Ce festival combine des expositions d'artistes locaux et internationaux en plein air, le vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 16h à 20h, ainsi que des concerts et performances en soirée.

- Jeudi 18h : ouverture du festival, puis concert à 20h avec Cabine 13.
- Vendredi 21h : performance avec Binbinfactory et concert avec The Troubadours.
- Samedi 21h30 : concert avec Strange Birds featuring Jim McCarty (The Yardbird) Stan Skibby (Jimi Hendrix) JJ Burnel (The Stranglers) Billy Boy Miskimmin Sebastian Smith

Festival Estello

En partenariat avec SCAP, ce festival vous propose des concerts gratuits le vendredi 19 et le samedi 20 août.

• 20h : *DUKE & COCO LIVE BAND*

Vous vous laisserez porter par le live intimiste de ce groupe aux multiples facettes, qui saura vous faire voyager à travers les époques et les styles.

Du Jazz à la Funk, en passant par la Soul et le Blues, le DUKE & COCO Live Band tire ses influences aussi bien des crooners des années 60 (Frank Sinatra, Charles Aznavour, Chet Baker...) que de la musique pop actuelle (Bruno Mars, Daniel Caesar...).

• 21h30 : *ESTELLO SOUNDSYSTEM*

Groove éclectique, esprits affutés et poésie festive sont le leitmotiv des événements Estello. Un rendez-vous musical bien senti, aux dj sets aussi pointus que fantaisistes. Au programme, un voyage musical des années 1960 à aujourd'hui, entre afro-latin, boogie-disco, oldies exotica-rock'n'roll, teinté de house funky et sonorités urbaines. Une sélection musicale connue pour son bienfait sur la foule, invitant toutes les âmes sensibles à se joindre sur le dance-floor jusqu'à plus soif en toute bonne conscience bien sûr, dans un chaleureux partage toujours accessible. Tout cela mené par les deux têtes du Estello System : ChaoulMessage et Adrien Boo, activistes musicaux depuis plus d'un quart de siècle (également fondateurs du regretté label de musique électronique ClekClekBoom).

Cinéma itinérant



La Communauté de Communes subventionne **La Maison Pour Tous**, ce qui lui permet de mettre en place une exploitation cinématographique itinérante dans les villages du pays de Fayence.

La population du territoire du Pays de Fayence bénéficie ainsi des services d'un cinéma itinérant, tel que le définit la réglementation du Centre National du Cinéma (CNC) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Le projet est articulé autour de 4 déclinaisons, ciblant chaque fois un public et un objectif différent.

Les séances se tiendront du mardi au vendredi, soit dans les salles polyvalentes des villages, soit en plein air.

Seront proposés :

- du cinéma pour les élèves des écoles
- du cinéma pour les centres de loisirs
- du cinéma tout public à 18h et/ou 20h
- du cinéma en plein air l'été

Pour le village de Seillans, cela se concrétisera par une proposition de 2 séances 2 fois par mois, dans la salle polyvalente, hors séances scolaires, puisque celles-ci sont planifiées à raison d'un film par trimestre. Pour les séances plein air et centres de loisirs, celles-ci auront lieu en fonction des demandes et des disponibilités.

Planning des expositions

Salle du Couvent

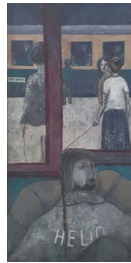
- Jusqu'au 31 juillet : l'art de la terre en Provence
- Du 3 au 17 août : peintures d'**ARBU**

Salle du Cercle

- Du 25 au 15 août : aquarelles de **Colette HILAIRE** et sculptures de **Marie-Thérèse TSALAPATANIS**
- Du 17 août au 7 septembre : photographies de **Remy ANDRE**
- Du 10 septembre au 6 novembre : **Frédéric BALLESTER**, Oeuvres choisies, 2018-2022



Terre provençale



ARBU



Colette HILAIRE



Marie-Thérèse TSALAPATANIS



Remy ANDRE

Du 10 septembre au 6 novembre 2022, la Commune de Seillans et la galerie Beddington Fine Art présentent une exposition monographique des dernières réalisations du plasticien et écrivain Frédéric Ballester.



*Les vaisseaux de l'esprit III, 2022
Huile sur papier - 57 x 76 cm*

À la fois soucieux de la préservation et de la transmission du Patrimoine, de sa mise en valeur en tant que scénographe aguerri, **Frédéric Ballester** a l'art dans la peau. Celui qui se destinait à une carrière de céramiste et qui a suivi des études d'architecture est un créateur critique et sensible. Initié très tôt à l'art au sein de sa famille, il a commencé une brillante carrière d'artiste, qu'il a mise entre parenthèses avec son départ de son premier atelier de Marseille (où il travaillait en parallèle en tant que chargé de mission au Musée Cantini). Il s'installe à Cannes au début des années 1980, où il crée le Centre d'Art La Malmaison.

Profondément imprégné de la pensée du Surréalisme, le langage plastique de Frédéric Ballester est à la fois abstrait et cosmique. Il est caractérisé par un équilibre de couleurs, de lignes et de transparences, à l'image des oeuvres de sa série *Hommage au peintre Ozenfant* (2019-2022), faisant référence à l'oeuvre du Maître auquel il consacra une très belle rétrospective au Centre d'Art La Malmaison, en 1997. Cette série a été présentée lors de l'exposition « Frédéric Ballester : Itinéraire d'un collectionneur » que lui a consacré le CIAC, au Château de Carros, en 2020.

Au début de l'année 2021, Frédéric Ballester ouvre un atelier dans la zone industrielle de Grimaud. Il y réalise plus de 200 nouvelles oeuvres dont certaines, en lien avec la collection Max ERNST, seront présentées pour la première fois à Seillans.

La vie économique

La fibre à Seillans : où en est-on ?



Le déploiement de la fibre continue dans notre village, la totalité des logements (2047 prises prévues) seront éligibles en octobre 2024.

En juin 2022, plus de 1200 prises sont mise à disposition des opérateurs. Près de 300 abonnés ont déjà souscrit une offre. Quelques difficultés techniques sont rencontrées par les équipes sur le terrain, autour de la route de Draguignan. Elles retardent le déploiement dans ce quartier, mais le contrat sera tenu !

Vous pouvez suivre le déploiement sur le site : <https://www.vartreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite>

Une question précise associée à votre logement ? Vous pouvez joindre **David LACHAL**, conseiller numérique de France Service qui assure l'interface, par mail à l'adresse suivante : d.lachal@cc-paysdefayence.fr.

Atelier du jardin

L'ATELIER DU JARDIN s'est installé au 180 Allée des Esclapières, ZA la Bégude, à Broves en Seillans.



Sophie et Thierry PHILIPPON CHALNOT, Agent Honda depuis plus de 25 ans, effectuent les réparations et l'entretien de vos outils de jardin : tondeuse, auto portée, débroussailluse, tronçonneuse, et taille-haie des meilleures marques.

Chez eux, vous trouverez un accueil sympathique, une écoute attentive, un conseil avisé, et des délais brefs. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Contact : 04 94 76 07 62 / 06 24 34 56 19

L'atelier SÈME

L'atelier SÈME est installé depuis plusieurs mois aux côtés de l'artiste plurielle Elise DARTMOUR, rue du Valat.

Bijoutier créateur, **Jonathan** propose ses créations intemporelles et délicates en argent. Le travail du serti de la pierre naturelle et précieuse est aussi à l'honneur.

Du bijou quotidien à la création sur mesure, tout est réalisé et créé de A à Z ici à Seillans, pour une Joaillerie créative et empreinte de poésie. Ces créations sont des pièces uniques pour vos cadeaux (hommes et femmes).

Horaires et prise de rdv sur Facebook (atelierseme), Instagram (Ateliersème) ou directement à l'atelier.



Maître SAVONITO, L'atelier du savon

Changement de propriétaire à l'ATELIER DU SAVON. **Karine, Frédéric** et l'équipe vous accueillent au sein de la savonnerie artisanale qui s'appuie sur plus de 25 ans de savoir-faire reconnu, une production locale, favorisant les circuits courts, le tout avec une culture éthique éco-responsable ancrée dans son ADN.



Retrouvez les marques Maître SAVONITTO dans un esprit de droguerie d'antan et la petite dernière, Aquil d'Aïa (d'ici et d'ailleurs en provençal) qui propose une collection de cosmétiques solides.

Le showroom présente un large choix de savons solides et liquides, des soins éco-responsables pour l'entretien du linge et de la maison et des bougies.

- Les « Principes actifs » : bienfaits des ingrédients naturels avec des savons aux multiples vertus pour la peau. Le lait d'ânesse, le lait de chèvre, le charbon végétal, la spiruline ou encore l'huile de chanvre.
- Les « Sensations olfactives » : variété des parfums de compositions dites « naturelles » en provenance de Grasse.
- Les « Soins du linge et de la maison » : des produits de droguerie d'antan s'inspirant des recettes de Grand-mère.

La manufacture située à Brovès en Seillans est ouverte tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 8h à 17h ou en ligne sur hello@atelierdusavon.fr.
Contact : 04 94 47 86 65.

L'atelier de Nath

Dans sa boutique, 27 route de Bargemon, **Nathalie Jacob** vous propose ses créations de bracelets en pierres naturelles.



Vous y trouverez également des pierres d'exception, une gamme de cosmétiques Frédéric M made in Côte d'Azur, fabriqués à partir d'ingrédients bio, des savons artisanaux du haut pays grassois, produits à St Vallier de Thiez et des bougies parfumées en cire de fleurs de colza, réalisées dans des contenants originaux par "Amandine création".

Contact : 06 74 66 55 60 / Facebook : Bijoux et Pierres d'Exceptions.

Une nouvelle assistante maternelle

Elodie PAMPELUNE, diplômée depuis 5 ans, s'est installée chemin des Hauts Adrechs.

Vous pouvez la joindre au 06 66 13 74 07.

Tous nos voeux de réussite l'accompagnent.



TRIHAB : Une maison adaptée au dérèglement climatique et aux variations du coût de l'énergie, à Seillans !

L'agence d'éco-conception en architecture, TRIHAB, installée à Seillans depuis 2006, est spécialisée sur les projets en éco-conception bioclimatique. Elle travaille dans le Sud Est et dans toute la France.

Elle nous présente une de ses réalisations, située route de Mons, à Seillans. Très intégrée à son environnement, celle-ci brille par sa discrétion. Cette maison est posée sur des pieux métalliques, vissés dans le sol et a été réalisée par une entreprise du pays de Fayence, en ossature bois. Elle est bioclimatique, c'est-à-dire fraîche en été et chaude en hiver.



Une maison bioclimatique doit répondre à 5 grandes règles : être bien exposée, avoir une très bonne isolation, une inertie intérieure bien répartie et conséquente, une protection solaire intégrée (pour mettre la maison à l'ombre l'été) et une très bonne ventilation.

Cette maison répond à tous ces critères, elle est plein sud et bien protégée au nord par la colline, elle est isolée en ouate de cellulose pour la dalle de sol et le toit et en laine de bois pour les murs. Une inertie répartie en « Fermacell », à l'intérieur, capte soit la fraîcheur nocturne, soit les infrarouges du soleil. Des casquettes solaires ou pergola assurent l'ombrage de la villa. Les performances thermiques de cette maison sont exceptionnelles au grand bonheur des propriétaires, Elise ALLONGUE et Nicolas DENIS. Elise en a assuré la décoration intérieure, elle propose également ses services pour des projets locaux.

TRIHAB présente aussi à ses clients toute une série d'équipements assurant la sobriété en eau. Des équipements solaires peuvent compléter les apports énergétiques, soit pour l'eau chaude solaire, soit pour la production électrique, assurant ainsi une quasi-autonomie bien appréciable par les temps qui courent. Ils ont co-créé l'association EcoBatissonS en 2010, qui regroupe des professionnels convaincus du 83, 13, 06.

Pierre PRALUS en est le président, **Bruno BAZIRE** le vice-président. Ils promeuvent actuellement le bois local, le liège du Var et fédèrent les acteurs de la construction en terre-crue, de la Région Sud-Paca.

Félicitations à cette entreprise Seillanaise innovante et dynamique !

La pluie et le beau temps

1er semestre 2022

Station météo de l'Eouvière

DECEMBRE

-2,5 °C min / 21,7 °C max
7 jours de pluie
71,1 mm de pluie

JANVIER

-2,3 °C min / 17 °C max
2 jours de pluie
6 mm de pluie

FEVRIER

-1,6 °C min / 22,9 °C max
2 jours de pluie
30,2 mm de pluie

MARS

-1,1 °C min / 22,8 °C max
6 jours de pluie
21,4 mm de pluie

AVRIL

-1,3 °C min / 27,7 °C max
6 jours de pluie
43,4 mm de pluie

MAI

6,2 °C min / 34,4 °C max
8 jours de pluie
20,8 mm de pluie

Une extension de la Zone Agricole Protégée à Seillans ?



La loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 a créé un outil qui permet de classer en « zone agricole protégée » des espaces agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison : soit de la qualité de leur Production, soit de leur situation Géographique et de leur qualité Agronomique.

Elle consiste en la création d'une servitude d'utilité publique appliquée à un périmètre donné, laquelle est annexée au document d'urbanisme.

La réalisation d'une étude d'opportunité de Zones Agricoles Protégées est inscrite dans la convention en cours entre la Communauté de Communes du Pays de Fayence, la Chambre d'Agriculture du Var et la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA), elle fait l'objet d'une volonté intercommunale, pour mettre en oeuvre le projet alimentaire de territoire PAT visant à développer une alimentation locale de qualité.

La ZAP met en oeuvre une protection renforcée des terres agricoles, elles sont délimitées par la Commune et proposées au préfet par une délibération du conseil municipal.

La mise en place d'une ZAP est une compétence de l'Etat, il ressort d'un article du code rural et de la pêche maritime qui rappelle que l'objectif d'une zone protégée est la préservation de zones Agricoles.

Le règlement d'une ZAP est celui de la zone agricole du document d'urbanisme. Toutefois, tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui altère durablement le potentiel agronomique, biologique ou écologique de la ZAP doit être soumis à l'avis de la Chambre d'agriculture et de la CDOA. Il est possible d'étendre le périmètre d'une ZAP sur certaines zones naturelles à la condition qu'elles présentent un intérêt agronomique.

Sur les 595 Hectares de Zones agricoles déjà inscrites dans le document d'urbanisme de la commune de Seillans (PLU), 30 Ha sont déjà en Zone AP.

Après un travail affiné, la commune de Seillans envisage d'étendre cette 2ème zone Agricole Protégée afin de pérenniser les surfaces agricoles et de bénéficier à partir du lac de St Cassien d'un schéma hydraulique agricole avec la société du canal de Provence. La commune de Seillans est dotée d'un fort potentiel agricole dont la préservation, aujourd'hui menacée, présente un intérêt général pour les agriculteurs créateurs de richesse pour notre territoire. Elle est un moteur de l'attractivité économique et touristique.

La maison de retraite de Seillans, un établissement à mieux connaître !

Le Pôle Gérontologique du Riou Blanc (PGRB) est un établissement public autonome médicalisé accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie qui ont besoin d'une aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne. Sa capacité est de 125 lits et places.

Trois bâtiments permettent l'accueil du résident :

- Un premier bâtiment, la Résidence MAUNIER, sur le site de Seillans, où sont installés 44 lits d'hébergement sur trois niveaux, une unité de vie protégée de 18 lits accueillant des résidents présentant une démence de type Alzheimer ou apparentée, nécessitant un environnement contenant et rassurant.
- Un second bâtiment, sur Seillans, la Résidence PELLICOT, accueille 23 résidents sur trois niveaux également.
- Un troisième bâtiment, situé à Saint-Paul-en-Forêt, Les JONQUIERS, permet l'hébergement de 40 usagers.



L'offre de soins est complétée par un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA), labellisé en 2020, pour une approche non médicamenteuse du traitement des troubles du comportement. Ce service, d'une capacité de 14 places, est ouvert à l'ensemble des résidents, sous réserve de leur éligibilité.

L'établissement est administré par un Conseil d'Administration qui délibère sur les règles de gestion présentées par son Directeur. Il est composé, outre le Maire de la commune de Seillans qui en assure la présidence, par des représentants des communes d'implantation, des conseillers Départementaux, dont le Maire de Saint-Paul-en-Forêt, des représentants des familles et usagers ainsi que des représentants des personnels médicaux et non médicaux.

L'ensemble des lits sont habilités à l'aide sociale du Département, ce dernier administre les tarifs d'hébergement. Le financement, outre le tarif d'hébergement payé par l'utilisateur, s'appuie sur les dotations de dépendance ainsi que celles de l'assurance maladie pour les soins.

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé du résident et la démarche globale de soins s'appuient sur la valorisation du rythme du résident et du maintien de ses capacités restantes par des organisations de travail fluides sur 24 heures.

La restauration et le traitement du linge du résident sont traités en interne. Un important travail est également conduit pour développer les partenariats pour le déploiement de nombreuses activités à visée de vie sociale : médiation animale, médiation par le théâtre, la danse, la musique, sorties à la plage, sorties pique-nique, sont ainsi multipliées.

Les effectifs du PGRB sont de 106 équivalents temps plein, composés de personnels infirmiers, aidessoignants, agents de service hospitalier, ouvriers, sociaux-éducatifs, administratifs.

Un médecin assure la coordination des soins en collaboration avec un cadre de santé.

En outre, 12 médecins généralistes interviennent sur les sites pour assurer le suivi médical des résidents dont ils sont

le médecin traitant, 6 kinésithérapeutes, 2 orthophonistes, 2 pédicures-podologues, un cabinet dentaire complètent l'offre de soins.

De nouveaux projets structurants sont conduits pour améliorer la qualité de l'accompagnement protégé : suppression des chambres doubles sur la Résidence Maunier, redéploiement des lits sur Saint-Paul-en-Forêt, par la création d'une nouvelle aile (unité de vie protégée de 12 lits), création d'une astreinte infirmier de nuit pour sécuriser l'accompagnement du Résident et enfin création d'un PASA de nuit, pour limiter les troubles du comportement de résidents très angoissés sur cette période.

Les 2 dernières années ont été marquées par une importante crise sanitaire, que nous espérons maintenant dépassée... Ainsi que le souhaite le Directeur, gageons qu'en 2022 l'établissement puisse multiplier les échanges sur l'extérieur et accroître la participation des familles aux activités proposées.

Règles de débroussaillage dans le VAR



Le préfet rappelle à tous, par lettre datée du 25 avril 2022, en référence à l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015, le règlement permanent du débroussaillage dans le Var.

L'année 2021 a été marquée par le développement d'un incendie de grande ampleur (GONFARON) qui a malheureusement emporté la vie de deux personnes, occasionné des dégâts considérables aux biens et impacté la biodiversité et les espaces naturels.

Le nombre de bâtis impactés et la gravité des dégâts augmentent dès lors que les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ne sont pas ou mal réalisées.

Cet incendie d'août 2021 nous rappelle une fois de plus l'absolue nécessité de la mise en oeuvre de ces **OBLIGATIONS** dans le Var et (à Seillans en particulier) pour assurer la protection des personnes et des biens et limiter les risques d'éclosion et de propagation des incendies.

En cette année de grande sécheresse, il est rappelé aux administrés que le débroussaillage réalisé chaque année, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur est le meilleur moyen de protéger sa famille et son habitation ainsi que contribuer à la sauvegarde de nos paysages.

L'ensemble des références, des guides associés et des vidéos explicatives se trouvent sur le site seillans.fr : rubrique vivre ensemble / sécurité et réglementation / débroussaillage et brûlage des déchets verts.

Sécheresse à Seillans et dans le Var, la pénurie d'eau se généralise

Depuis avril 2021, les arrêtés préfectoraux et municipaux de Vigilance et de restriction se sont succédés. A ce jour, la situation est préoccupante dans la région, le Pays de Fayence et à Seillans en particulier.

A la demande de Monsieur le Maire, René UGO, une réunion d'information du Conseil Municipal s'est tenue lundi 25 avril en présence de Madame le Maire de Bargemon, Nadine DECARLIS.

Animée par Eric MARTEL, Directeur de la Régie de l'eau, et en présence de Vivien VIAL, Directeur Général des services de la Communauté de Communes, la situation Seillanaise, très préoccupante, a été présentée ainsi que les mesures prises à court et moyen terme.

A Seillans, l'alimentation en eau du haut du village est en difficulté importante (Source du Baou Roux et Forages de Sainte Brigitte), 400 abonnés sont impactés.

Par exemple, le niveau d'eau de St Brigitte était à 9 m le 19 avril dernier, alors qu'il était de 32 m en mars 2021.

Depuis le début du printemps, la régie des eaux a mis en place des rotations de camions citernes qui remplissent quotidiennement les bassins de ces secteurs et permettent de stabiliser le niveau (apport de 60 à 100 m³ par jour).

Seillans a fait la une de Var Matin, le 20 mai, suivi de la TV, avec TF1, France 3, BFM TV et M6, qui sont venus constater le va et vient des camions citernes et rappeler à tous les effets du changement climatique.

L'appel répété au comportement écocitoyen de chacun est insuffisant. Malgré la limitation imposée à certains gros consommateurs et étendue ensuite à tout le secteur, il est à craindre que ces mesures ne permettent pas de « tenir » tout l'été.

Des coupures d'eau sont envisagées, la distribution d'eau en bouteille est également prévue en cas de crise.

Du point de vue réglementaire, l'arrêté préfectoral du 20 mai dernier a placé le bassin versant de l'Argens



en situation **ALERTE SECHERESSE** en limitant très fortement l'usage de l'eau jusqu'à mi-octobre. L'arrêté municipal complète ces mesures en les renforçant dans les quartiers nord de Seillans.

Face à ce déficit pluviométrique exceptionnel, certains critiquent l'absence d'anticipation des élus du VAR, notre région n'attendait pas un déficit si rapide, qui a pris de court de nombreuses communes et intercommunalités.

En pays de Fayence, l'interconnexion des réseaux rendue possible par le transfert de la compétence à l'intercommunalité en 2020 n'a que trop tardé pour globaliser la gestion du réseau et prendre le sujet à bras le corps.

Dans l'immédiat, la régie des eaux procède à des recherches et colmatages de fuites et prépare de grands travaux pour sécuriser, dès 2023, l'approvisionnement avec l'eau de la Siagnole via le réservoir Maluby à Fayence.

A plus long terme, des concertations entre le Président de la Communauté de Communes et le Président de la société du canal de Provence ont lieu pour évaluer les conditions d'accès à l'eau du Lac de Saint Cassien dans le pays de Fayence, en anticipation de sécheresses encore plus fortes.

L'accueil des nouveaux arrivants

Depuis son installation, le nouveau conseil municipal a pour projet de proposer une rencontre entre les nouveaux arrivants dans la commune, les élus, les services municipaux et les associations. Difficile à organiser entre les différentes « vagues » COVID et contraire aux règles du protocole sanitaire, cette manifestation conviviale n'a pu être organisée jusqu'à présent.

L'horizon s'est éclairci et les activités reprennent, une date a enfin été fixée pour la rentrée : en fin de journée , le **VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022** !

Les personnes installées à Seillans depuis 2020 sont cordialement invitées à réserver cette date et à s'inscrire sur le site seillans.fr, rubrique « vivre ensemble » afin de recevoir une invitation. A très bientôt !

Canicule, mesures préventives

Canicule, fortes chaleurs
Protégez-vous !



Le CCAS tient à jour un registre des personnes âgées et "vulnérables", dont il a la connaissance ; ce qui lui permet de garder le contact avec ces personnes et de mettre en place un accompagnement et une surveillance renforcée lors de situations le nécessitant : canicule, confinement ou autres. Ces informations restent strictement confidentielles. Nous vous incitons à signaler à l'accueil de la mairie toute personne susceptible d'être concernée (04 94 50 45 46).

L'accueil des Ukrainiens



Depuis le début de l'offensive russe, plus de 5 millions d'Ukrainiens ont fui leurs pays, 85 000 se sont réfugiés en France. Dans le Pays de Fayence, comme sur les autres territoires, un élan de solidarité a permis de mettre en place des points de collectes auprès de municipalités et d'associations pour envoyer du matériel en Ukraine.

De plus, l'association « Pays de Fayence Solidaire » assure l'accueil logistique des réfugiés ukrainiens arrivés sur le territoire. Elle s'est organisée pour coordonner la fourniture de vêtements, produits d'hygiène, équipements ainsi que la fourniture d'une aide alimentaire via le relais solidarité. Des bénévoles proposent l'accès à des cours de Français et organisent la mise en place d'un réseau des Ukrainiens pour leur éviter l'isolement.

Sur la commune de Seillans, trois familles ont été hébergées par des particuliers, deux sont reparties pour une autre destination. Les enfants de primaire et maternelle ont immédiatement été intégrés à l'école Robert Doisneau. Le conseil municipal a délibéré pour la prise en charge des frais de restauration scolaire par le CCAS.

Fin mai, 56 Ukrainiens sont hébergés sur le Pays de Fayence. Au vu de la situation dans leur pays, leur exil s'annonce plus long qu'ils l'auraient sûrement souhaité.

Dans notre territoire rural où la question de la mobilité est essentielle, l'accès à un travail local leur permettant une autonomie est un réel sujet.

La vie associative

Deux années de crise à la suite de l'épidémie de covid 19 ont mis à mal la vie associative et sa convivialité. Confinement, télétravail, absence de contact humain ont fait changer les habitudes.

Le redémarrage vers une vie plus normale (à ce jour, la covid est toujours présente) va demander aux personnes qui se sont toujours investies dans le bénévolat un regain de motivation.

Nous avons à Seillans plusieurs associations dans divers domaines. Certaines proposent des activités sportives ou de loisirs tout en créant du lien social, d'autres organisent des événements festifs ou culturels.

De nombreux bénévoles encadrent et animent cette vie associative. Ils sont toujours heureux d'accueillir des nouveaux venus, prêts à s'investir dans l'animation du village.

Prêt à participer ? Vous trouverez l'annuaire des associations sur le site seillans.fr rubrique "vivre ensemble" pour prendre contact.

Lei caminaïre

Quoi de neuf chez les marcheurs ?

Dans le numéro de juillet 2019, nous vous parlions des « Belles au bois dormant » ... Cela était-il prémonitoire ? Un certain virus provenant de lointaines contrées nous a stoppé en mars 2020. Un confinement nous a privés de nos sentiers, sans pour autant couper les liens, car chaque jour de « cet isolement », les membres du club recevaient sous des formes variées (PDF, lien internet...) une balade virtuelle. Pas de covoiturage, pas de fatigue... que du plaisir à découvrir les recoins de la France et plus... Dolomites, Carpates, etc !!!

- Début 2021, avec toutes les précautions et dans le respect des règles, nous avons pu reprogrammer quelques randonnées.
- En mars, la campagne de vaccination a démarré. Des membres des caminaïre ont répondu « présent » pour assurer les permanences.
- Du 13 au 19 juin 2021, 25 membres ont pu participer à la sortie annuelle au Moulin de Sournia (P.O) qui avait été annulée l'année précédente, cause Covid.
- Septembre 2021, nous avons repris notre rythme de croisière avec 4 sorties hebdomadaires.
- Récemment, 10 caminaïres ont brillamment participé à une formation de « lecture de carte et utilisation de la boussole ». Si le modernisme a du bon, il n'est pas à l'abri de pannes... Plus de réseau, batterie vide : aussi, vaut-il mieux maîtriser les bases !



Cette première formation ouvre des horizons sur le balisage et la conduite de randonnées. Il faut prévoir la relève, d'autant que la demande de nature est toujours là, sinon plus forte.

Aussi, nos effectifs sont stables voire en légère augmentation.

Quant à nos bories, nous reprenons les recherches avec d'autres belles surprises, comme la découverte de fours à chaux ou d'aires de charbonnage, avec encore les bases de la cabane du bouscatier !

On ne désespère pas de rendre praticable le chemin rural qui relie Fayence à Seillans en passant par le hameau abandonné dit du Camandron. Cette liaison forestière pourrait devenir un sentier « des fours à pain »... Histoire à suivre.

Amitié Seillanaise

L'Amitié Seillanaise a proposé, depuis le début de l'année, des ateliers Vitalité en partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

Ces ateliers gratuits sont ludiques, interactifs et axés sur la convivialité entre les participants.

Ainsi, nous avons mis en place :

- un atelier " Mémoire " de 10 séances, pour entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir
 - un atelier crise sanitaire " Comment reprendre pied ? "
 - une conférence : " Les accidents vasculaires cérébraux, les prévenir c'est vital ! "
 - et tout dernièrement, un atelier " Equilibre, équilibre dynamique ".
- Ces ateliers rencontrent un vif succès et nous poursuivrons ces actions à la rentrée.

Après un voyage dans le Périgord en septembre dernier, une sortie à Vintimille en février, une sortie au musée Picasso d'Antibes en avril, un voyage en Toscane également en avril, ainsi qu'un petit séjour dans le Luberon en mai, nos adhérents préparent déjà leurs valises pour la rentrée !

Le club organise tout au long de l'année des sorties ou voyages, culturels, touristiques, gastronomiques, à la grande joie de ses membres, toujours prêts pour de nouvelles aventures.

Un voyage en Andalousie est prévu, en septembre, puis une escapade en Suisse, en octobre.

Demandez le programme !

En partenariat avec le café philo du canton, tous les derniers vendredis de chaque mois se tient un débat ouvert à thèmes. Cette innovation est déjà très appréciée.

Le premier semestre 2022 s'est conclu avec la traditionnelle fête du club aux Selves, avec une excellente paëlla au menu, une belle ambiance, de l'animation musicale et visuelle, grâce à nos danseurs en ligne.

Merci à tous pour la bonne humeur !

Nous vous attendons nombreux à la rentrée, pour partager ces moments de convivialité.



San Gimignano - Toscane (Italie)

Nos activités hebdomadaires :

marche, couture, tricot, loto, cartes, anglais, informatique, danse en ligne, scrabble...

Inscrivez-vous aussi à notre repas mensuel, préparé par notre équipe de cuisinières hors pair, après le concours de cartes.

La permanence du club est ouverte tous les lundis après-midi, de 14h à 17h.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Marie Noëlle au 06 88 18 76 67.

Haut Var Sport Seillans

L'association a organisé sa première bourse au vélo le samedi 14 mai 2022. Le bilan en est positif, tant sur l'aspect financier que par la convivialité. De nombreux articles venant des 4 coins du Pays de Fayence ont garni les stands, pour le bonheur des visiteurs.



L'équipe remercie tous les participants pour la réussite de cette journée et espère vous retrouver aux prochains rendez-vous du HVSS (Haut Var Sport Seillans).

Les Crevettes roses

Le Tournoi de Football des Vétérans des Plus Beaux Villages de France s'est déroulé durant le week-end de l'ascension, dans le Vaucluse, entre le Ventoux et le Lubéron, à Roussillon, charmant village très connu pour ses falaises d'ocre et ses ruelles pittoresques.

16 villages classés parmi les Plus Beaux Villages de France se sont présentés à ce rendez-vous de l'amitié, qui se veut sportif, festif et convivial. Les délégations (environ 470 personnes) venues de Barfleur, Charroux, Gordes, Hunspach, Limeuil, Mittelbergheim, Monflanquin, Riquewihr, Roussillon, Sainte Croix en Jarez, Saint-Suliac, Séguret, Seillans, Yvoire, Villeréal et Semur en Brionnais, se sont retrouvées après 2 années de report, dû à la crise sanitaire, avec beaucoup d'émotion, de joie et d'amitié.



L'année prochaine, c'est le village de Barfleur qui accueillera le 24^{ème} tournoi et nous ferons tout pour représenter dignement et sportivement notre village. Pour le bilan sportif : cette année, c'est le village d'Hunspach qui a fini 1^{er} du tournoi. Pour notre part, nous avons participé... et c'est, il paraît le plus important.

Association musicale de Seillans

Comme nous vous l'avons dit lors d'un précédent communiqué, l'école de musique est un peu victime de son succès, 50 élèves, c'est beaucoup pour notre petite structure ! Ce qui ne va pas sans poser des problèmes de financement, le coût d'un élève sur l'année étant supérieur au tarif que nous appliquons.

La Mairie nous soutient sans faille et nous étudions, avec l'aide de l'équipe municipale, un modèle différent de financement qui, sans impacter le budget des familles, devrait nous permettre de continuer à dispenser l'enseignement de la musique et du chant pour tous.

Nous remercions le public présent le samedi 25 juin dans le jardin de l'école de musique pour l'audition annuelle de nos jeunes et moins jeunes. Nous ne pouvons avoir de meilleurs soutiens que votre présence.

Com' Collecte : L'Aquarium en Folie !

Eh oui ! Que de superbes nouvelles ! Nous sommes en folie de pouvoir vous retrouver dans notre Recyclerie, notre bel Aquarium s'est fait de nouvelles écailles pendant la fermeture ! Nouvelles étagères pour la vaisselle et nouveaux portants pour notre collection été. Bref, nous n'attendons plus que vous ! Notre Team de poissons chat va vous faire ronronner de plaisir dans notre nouvelle caserne d'Ali Baba remplie de trésors.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'aquarium sera désormais ouvert lors de l'échange des plants, organisés par l'Association Jardiner-Terre-Eau-Soleil de Seillans. Cette année, c'était les dimanches 10 avril et 15 mai et nous serons au rendez-vous le 20 novembre 2022.



Merci à vous, fidèles adhérents, de nous soutenir par vos adhésions, vos dons, vos dépôts et nous comptons plus que jamais sur vous ! Grâce à vous, nous avons enfin pu créer notre premier emploi pour un jeune Seillanais ! Notre Chouchou Logan a donc un contrat en mission service civique pour 8 mois au sein de la recyclerie et nous espérons bientôt pouvoir créer notre deuxième emploi pour la mise en place et la gestion du site internet.

Nous avons encore plein de projets d'expositions, de détournement d'objets, des pièces uniques et rares à vous friser la moustache ...

Alors plus que jamais nous comptons sur vous, les mardis et jeudis de 9h30 à 14h30 et le samedi de 10h30 à 15h30.

Jardiner-Terre-Eau-Soleil

Depuis l'été dernier, les sangliers de plus en plus présents aux abords du village ont fait de nombreux passages dans les jardins, labourant, ravageant les plantations et démoralisant les jardiniers.

La municipalité a fait installer par les services techniques une clôture en bois le long du vallon du Riou Gabriel en ce début de printemps.

Les 14 jardiniers des jardins familiaux de Seillans ont donc pu faire leurs plantations printanières en toute sérénité cette année.

Reste à espérer que le manque d'eau ne ruine pas à son tour les cultures de l'année. Un bon paillage devrait permettre d'utiliser avec parcimonie l'eau du bassin.

Les jardiniers de l'association se sont retrouvés les 10 avril et 15 mai pour les échanges de plants, après deux ans d'interruption,

Les habitués de cette manifestation ont répondu présent et le public découvrant ce lieu de partage était heureux de repartir avec graines, plants, conseils...

Rendez-vous le 20 novembre pour le dernier échange de plants de 2022.



Les Petits Seillanais

Quel plaisir pour l'association "Les Petits Seillanais", 2 ans plus tard, de pouvoir réorganiser cet événement si convivial et festif ! L'association a redoublé d'efforts pour mettre en place un loto exceptionnel, riche en émotions, le vendredi 13 mai 2022 à la salle polyvalente. Le loto permet à l'association de participer au financement des projets pédagogiques de l'école ou encore à l'achat de matériel favorisant l'apprentissage et le bien-être des enfants.

Ces événements sont essentiels pour la vie de l'association et nous remercions tous les participants qui viennent leur donner vie à nos côtés.

Un grand merci aux nombreux partenaires qui ont fait preuve d'une immense générosité, aux bénévoles pour leur aide et sans qui rien n'aurait été possible et au corps enseignant pour leur soutien et leur participation. Petits et grands ont été gâtés avec de très beaux lots, allant même jusqu'au voyage d'une valeur de 500€ !

Vivement l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Le foyer rural

Le foyer rural de Seillans vous donne rendez-vous en septembre pour la reprise de ses activités : yoga, gymnastique abdos-fessiers, stretching, belote, bridge, tarot, Provençal, couture et tricot, peinture, atelier mémoire et atelier « autour de nos lectures ».

Vous trouverez les horaires des activités dans l'annuaire des associations :

- sur le [site seillans.fr](http://site.seillans.fr) à la rubrique « vivre ensemble »
- ou sur le panneau Place de la République.

Pour tout renseignement, contacter Liliane :

- par téléphone : 04 94 76 91 39 ou 06 11 54 07 08
- ou par mail : foyer.rural.seillans@gmail.com.

BON À SAVOIR DANS LE PAYS DE FAYENCE

France Services : service impôts

En février, René UGO, président de la communauté de Commune, a signé un partenariat avec Jean-Louis ROUFFILANGE, inspecteur principal du service des impôts des particuliers à Draguignan, afin de mettre en place un accueil fiscal de proximité. Ce service permettant de recréer un lien après la fermeture de la trésorerie de Fayence en décembre 2021.

C'est ainsi que depuis le 9 février, les usagers peuvent rencontrer **Monsieur Frédéric BOUCHER**, contrôleur des finances, dans les locaux de France Services, 159 rue de la Comtesse de Villeneuve à FAYENCE. Il renseigne les contribuables, le mercredi matin, sur rendez-vous, sur tous les sujets fiscaux : impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, modes de paiement...

En mai, durant la campagne de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des demandes de rendez-vous a mis en évidence la pertinence de ce service de proximité.

La prise de rendez-vous se fait à partir de l'espace particulier ou par téléphone au 04 94 39 09 10.



Fermeture du centre de vaccination

Le centre de vaccination a fermé ses portes le 28 février !

Ouvert à Fayence le 3 mars 2021 par La Communauté de Commune et de la volonté des élus du territoire, soutenus par le sous-préfet Eric de WISPELAERE et le député Fabien MATRAS, ce centre a permis la mise en oeuvre d'une véritable solidarité, avec l'implication des agents communaux et intercommunaux, le service des pompiers du Var (SDIS), le Groupement des Acteurs et Professionnels de Santé (GAPS) et de nombreux bénévoles, qui ont tous joué un grand rôle.

Trois mois après sa création, déjà 8400 injections effectuées et un an après, lors de sa fermeture, plus de 25 000 injections avaient été réalisées.

Lors de la clôture, la responsable du centre Christine FELIX et tous ceux qui se sont investis pour son bon fonctionnement a reçu les remerciements de René UGO, président de la ComCom, en présence de tous les élus ravis de ce succès partagé.

Inauguration de la base Aviron

Mercredi 4 mai s'est déroulée l'inauguration de cette magnifique base Aviron du Lac Saint-Cassien, modernisation voulue par les élus de la communauté de communes et réalisée avec l'aide de la Région, de l'Etat et de la Fédération Française d'Aviron.

Le président du club, Eric FASOLA, s'est félicité de cette réalisation qui fait rentrer le club dans une nouvelle ère.

Le président de la Fédération Française d'Aviron a découvert ce lieu superbe et ses équipements labellisés « Terre de jeu 2024 ». La préparation des J.O. positionnera ainsi notre territoire dans le sport de Haut niveau régional, national et international.

Pour la préparation sportive de nos scolaires, de nos jeunes et moins jeunes locaux, notre territoire dispose désormais d'un équipement exceptionnel. D'autant plus que la promesse de la création d'un Lycée (du sport ?) a été formulée par François DE CANSON, vice-président du conseil Régional.



Les élus du Pays de Fayence, le sous-préfet Eric de WISPELAERE et le député Fabien MATRAS entourent Guylaine MARCHAND, multiple médaillée Handisport coupant le ruban d'inauguration.

L'agenda prévisionnel

Programmation à la date d'édition de la brochure, sous réserve de modifications ultérieures

JUILLET

Jeudi 14 : Fête nationale, lampions, aubade, bal et feux d'artifice, place de la République.

Du 21 au 24 : Festival d'art contemporain, expositions, concerts et performances, place de la République.

Vendredi 29 : Dîner dansant organisé par le foyer Rural, place de la République.

Samedi 30 : Bal de la fête patronale organisé par SCAP, place de la République.

Samedi 30 & dimanche 31 : Concours Provençal Christian BLANC organisé par Seillans Sport Boule, stade.

Dimanche 31 : Procession suivie d'un apéritif offert par SCAP, chapelle Saint Cyr.

AOÛT

Jeudi 4 : Concert Pierre Bouyer à 19 h proposé par SCAP, chapelle Notre Dame.

Dimanche 7 : Vide Grenier de 7h à 15h organisé par le Foyer Rural, terrain Chaix.

Samedi 13 : Concert Camerata vocale à 19h proposé par SCAP, chapelle Notre Dame.

Lundi 15 : Marché Potier, place de la République.

Vendredi 19 et samedi 20 : Festival Estello en collaboration avec SCAP.

Du 22 au 28 : Semaine des Boulistes, place de la République.

SEPTEMBRE

Samedi 10 : Journées portes ouvertes au Tennis Club.

Samedi 17 : Concert des Quatuors à corde à 21h, église Saint Léger.

Samedi 17 et dimanche 18 : Journées Européennes du Patrimoine.

OCTOBRE

Dimanche 9 : Représentation théâtrale de la compagnie "Les Tréteaux" de Saint Tropez, Salle polyvalente.

Du 15 au 21 : Ciné Festival en Pays de Fayence, salle polyvalente.

Samedi 29 : ZE FESTIVAL 20h, le Festival du Film Lesbien Gay Bi Trans de Polychromes fait un arrêt à Seillans pour une projection, salle polyvalente.

NOVEMBRE

Lundi 11 : Cérémonie Armistice 14-18, monument aux morts.

Dimanche 20 : Echange de plants de 9h à 14h organisé par l'association JTES, parking du moulin.

Dimanche 27 : Marché de Noël, place de la République.

DECEMBRE

Suivant ouverture du moulin : Dégustation des « roustides » et visite du moulin à huile communal à partir de 11 h.

Du 12 au 31 : Boutique éphémère de Noël, salle du Couvent.

Pour ne rien rater : nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la commune, www.seillans.fr
- rubrique *Agenda* et à vous inscrire à la newsletter mensuelle afin d'être informé des événements à venir.

NAISSANCES

21/11/21 : MALOU Léna, Viviane, Nathalie
 18/12/21 : GHEERAERT Lucie, Carole, Sophie
 30/12/21 : MERCIER MONTAGNÉ Jamie,
 Jean-Pierre, René
 07/01/22 : CHANTEGRET Marius
 20/01/22 : LEGENDRE Morgan
 25/01/22 : LEMAITRE Nina, Nicole, Françoise
 30/01/22 : BENTORKIA Djoulia
 09/02/22 : REGNIER Lonni, Damien, Mathieu

MARIAGES

20/12/21 : DURBANO Thierry, Pierre
 et BEAUJEU Arnaud Nicolas, Xavier
 28/02/22 : DI MAGGIO Thierry, Camille, Robert
 et LE COINT Martine, Raymonde
 30/04/22 : GARDE Virgil, Tanguy, Olivier
 et BERTORELLO Melissa, Marie-Angèle
 07/05/22 : GARRUS Alain, Georges, Philippe
 et CODOUL Amélie, Solange-Paule
 28/05/22 : BRACHET Alain, Henri, Antoine
 et PIAT Mathilde, Jeanne, Martine,
 Marie, Joseph
 04/06/22 : GIL Samuel, Juan, Alexandre
 et GARDE Anaïs, Olivia, Alicia
 11/06/22 : WAIBEL Klaus, Ernst et ROBERTS Lisa

DÉCÈS

29/12/21 : BELLOMO Paule, Antoinette veuve de Pierre, Emile, Henri ELDER
 31/12/21 : ALENDA Patrick, Louis époux de Martine, Patricia DALMASSO
 04/01/22 : STURM Vida veuve de Louis NOVAK
 19/01/22 : LILLO Roger, Philippe époux de Corinne, Christiane, Solange VASSEUR
 21/01/22 : LAMBERT Jean-Paul époux de Germaine LAMBERT
 21/01/22 : CAUVIN Yvonne, Jeannette épouse de Maurice, Antoine, Jeannot
 RAYBAUD
 16/02/22 : PELLOLI Georges époux de Yvette, Inès MAGARIO
 16/02/22 : RAYBAUD Maurice, Antoine, Jeannot veuf de Yvonne, Jeannette
 CAUVIN
 20/02/22 : PEYTAVIN Janine, Lucette épouse de Gilbert, Pierre, Léon ANGLES
 27/02/22 : MONNEYRON Gismonde, Henriette, Mathilde, Bernadette veuve de
 Lucien, Henri COULANGEAU
 09/03/22 : HAVET René, Eugène, Joseph, Francis époux de Simone, Assomption
 GRANTURCHELLI
 15/03/22 : GHEORGHU Stefania, Sanda, divorcée de Laurent POPA
 04/04/22 : BAEZ Henriette, Claude veuve de Michel, Jean-Pierre DUBOIS
 16/04/22 : VAL-FLORES ROMAO Alice veuve de Manuel, Henrique RODRIGUES
 CARVALHO
 11/05/22 : PELLEGRIN Alice, Olympe épouse de Jean, Paul, Louis DELCOS
 17/05/22 : MOULIN Gérard, Félix Célibataire
 21/05/22 : STALENQ Augusta, Marie veuve de Gaston, Joseph, Léon BLANC
 22/05/22 : PUGINIER Moïse, André, Denis époux de Michelle, Jeanne, Rose LABOIRE
 11/06/22 : COLLINET Yvonne, Marie veuve de Jean ERMACORA

Un grand personnage de la commune vient de tirer sa révérence



*Tout au long de sa vie seillanaise qu'il a commencée depuis plus de soixante ans, **Moïse PUGINIER** n'a cessé de déployer une incroyable énergie. Homme d'action, il a participé très activement au renouveau du village en créant son entreprise de maçonnerie. Il a su restaurer avec talent les vieilles maisons mais aussi construire de très belles demeures, comme celle de Max ERNST. Il a également réalisé d'importants travaux d'aménagement, comme la démolition du VALAT dans le village.*

Il a su contribuer à sa notoriété en créant la première course cycliste Nice Seillans en 1969, dont le vainqueur n'était autre que POULIDOR. Le tour du Haut Var était né. Cette course est devenue très vite Grand Prix international et par son prestige un des fleurons de notre région Sud.

Moïse, figure emblématique de la petite reine, a connu et fait connaître aux grands hommes du cyclisme notre beau village. Nous pouvons citer encore POULIDOR mais aussi GEMINIANI, De MUER, De BRUYNE, qui s'y étaient installés, puis HINAULT, VIRENQUE MERCKX, THEVENET parmi beaucoup d'autres.

Il a encore contribué de près à la gestion municipale, en assurant deux mandats de conseiller municipal au cours desquels il a dynamisé les actions des équipes en place.

Homme de coeur, toujours passionné et toujours très entouré, Moïse n'a cessé de construire avec les autres et pour les autres, qu'il s'agisse de ses proches en famille mais aussi d'un grand cercle élargi quasi familial où il aimait rayonner.

Son charisme, sa rigueur, sa détermination, son audace mais encore son côté sentimental ont fait de lui un homme très attachant et très apprécié, qui aura marqué l'histoire de notre village. Il nous quitte aujourd'hui en ayant remarquablement rempli sa vie. En mon nom personnel et au nom de la municipalité et de la communauté du Pays de Fayence nous adressons à tous les siens nos plus sincères condoléances les plus amicales.

URGENCES

Forces de l'ordre

<i>Gendarmerie de Fayence</i>	04 94 39 16 40
<i>Police Municipale</i>	06 42 71 83 40
.....	06 07 76 58 20

Pompiers 18

SAMU 15

Urgence accident 112

Centre de secours 04 94 76 93 14

SANTÉ

Médecins

<i>Dr Senequier à Seillans</i>	04 94 76 99 67
<i>Médecin de Garde</i>	3856

Pharmacies

<i>Pharmacie de Seillans</i>	04 94 76 94 08
<i>Pharmacie de garde</i>	3237

Ambulances Auréliennes Fréjus 04 94 95 63 63

Infirmiers

<i>M.N. Falcony</i>	06 42 60 95 08
<i>F. Souveton</i>	06 42 60 95 08
<i>S. Lax</i>	06 26 78 38 95
<i>C. Tobes</i>	06 15 33 11 61
<i>D. Schlick</i>	06 60 84 67 75
<i>C. Sion</i>	06 95 98 88 44

Vétérinaire *E. Scheefer* 04 94 68 17 24

Cabinet dentaire 04 94 76 96 76

<i>D. Dalbera</i>
<i>M. Fock King</i>

Kinésithérapeutes

<i>C. Pralus</i>	04 94 76 88 82
<i>J.P. Ranchier</i>	06 12 25 17 25

Ostéopathes

<i>C. Buers</i>	06 77 34 56 30
<i>Y. Jacquot</i>	06 24 97 33 70

Kiné-Ostéo *J.J. Senan* 06 62 30 30 81

Orthophoniste *M. Taxil* 04 94 68 43 27

Psychologue D.E. *C. Pralus* 06 70 60 67 05

Naturopathes

<i>L. Audibert</i>	06 87 28 41 28
<i>C. Thomas</i>	06 60 47 12 00
<i>L. Descauses</i>	06 99 55 20 10

TRANSPORTS

Taxis

<i>Jean François</i>	06 65 68 99 85
<i>Montauroux Taxi</i>	06 60 93 70 26
<i>André Novaro</i>	06 76 04 02 49

VTC *M. Pantaléo* 06 19 16 51 83

Transports ZOU ! 0 809 400 013

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

contact@cc-paysdefayence

Accueil 04 94 76 02 03

Déchets ménagers / Monstres 0 800 004 015

France Services 04 94 39 09 10

Service de l'Eau 04 94 85 30 50

MAIRIE DE SEILLANS

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil	04 94 50 45 46
État civil, élections, cimetièrre, CCAS	04 94 50 45 63
<i>Ghania Gherbyenne</i>	<i>etatcivil@seillans.fr</i>
Secrétariat M. le Maire	04 94 50 45 60
<i>Fanny Egea</i>	<i>secretariatf@seillans.fr</i>
Cadastre / Travaux / Urbanisme	04 94 50 45 52
<i>Jean-Jacques Raybaud (lundi / mercredi)</i>	<i>cadastre@seillans.fr</i>
Comptabilité	
<i>Marlyne Chrétienneau</i>	04 94 50 45 51
	<i>compta@seillans.fr</i>
<i>Aurélie Carré</i>	04 94 50 45 53
	<i>aureliec@seillans.fr</i>
Enfance & Jeunesse / Médiathèque Jean Salomone	
<i>Chadia Mouzaia (le matin seulement)</i>	04 94 47 23 68
	<i>bibliotheque.municipale.seillans@orange.fr</i>
Culture / Communication / Associations / Inscription école et cantine	04 94 50 45 57
<i>Valérie Allain</i>	<i>valerie.allain@seillans.fr</i>
Services techniques	06 31 11 50 59
<i>Fabien Fenouil</i>	<i>rst.seillans@gmail.com</i>
Police Municipale	<i>pm@seillans.fr</i>
<i>Philippe Grenèche</i>	06 42 71 83 40
<i>Olivier Parra</i>	06 07 76 58 20
Piscine Municipale	04 94 76 86 37
<i>Ouverte au public en juillet et août</i>	
Moulin communal	04 94 76 85 11
<i>Uniquement pendant la période d'ouverture</i>	

PRATIQUE

La Poste	04 94 39 43 30
Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence	04 94 76 01 02
Médiathèque "Jean Salomone"	04 94 47 23 68

SOCIAL

Assistante Sociale	04 83 95 55 10
Portage de repas à domicile	
<i>Société R.A.D.E.A.U</i>	04 94 55 30 32
Aide ménagère à domicile	
<i>Entraide sociale du Var</i>	04 94 92 27 08
MSA action sociale	04 94 60 34 06 / 04 94 50 00 40
Aide aux personnes	
<i>Association SENDRA</i>	04 94 68 43 32 / 04 94 50 41 11
Soins infirmiers à domicile	
<i>OSMOSE SSIAD</i>	04 94 47 60 73

AFFAIRES SCOLAIRES

École primaire	04 94 76 86 02
	<i>ecole.0830976k@ac-nice.fr</i>
Cantine	04 94 84 24 41
<i>Huguette Bousquet</i>	<i>cantinedeseillans@gmail.com</i>

PETITE ENFANCE

Crèche «La Tarentelle»	09 67 09 49 74
<i>Frédérique Cottalorda</i>	<i>multiaccueil.latarentelle@orange.fr</i>
Assistantes Maternelles	
<i>Johanne Carillo</i>	06 50 63 23 32
<i>Angélique Piot</i>	06 10 88 75 48
<i>Elodie Pampelune</i>	06 66 13 74 07

RESTRICTION D'EAU ÉTÉ 2022

Du 31 MAI jusqu'au 15 OCTOBRE

*Directives susceptibles de modifications
suivant l'évolution de la sécheresse*



PARTIE NORD DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SEILLANS	
Usages de l'eau	
Mesure de limitation	
Arrosage	Pelouses et espaces verts
	Fleurs et massifs floraux, arbres et arbustes, jardins potagers, jardin d'agrément
Interdiction totale, à toute heure	
Lavage	Véhicules automobiles
	Voiries, terrasses et façades
Interdiction de lavage sauf impératif sanitaire	
Piscines et spas	
Remplissage des piscines et spas privés interdit	
Jeux d'eau	
A l'exception de ceux à eau recyclée, les jeux d'eau sont interdits sauf raison liée à la santé publique	
Plans d'eau de loisir, bassins	
Remplissage et mise à niveau des plans d'eau et bassins interdits	

RESTE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SEILLANS	
Usages de l'eau	
Mesure de limitation	
Arrosage	Pelouses et espaces verts
	Fleurs et massifs floraux, arbres et arbustes, jardins potagers, jardin d'agrément
Interdiction entre 9h et 19h Réduction des prélèvements de 20%	
Lavage	Véhicules automobiles
	Voiries, terrasses et façades
Interdiction de lavage sauf impératif sanitaire	
Piscines et spas	
Remplissage des piscines et spas privés interdit	
Jeux d'eau	
A l'exception de ceux à eau recyclée, les jeux d'eau sont interdits sauf raison liée à la santé publique	
Plans d'eau de loisir, bassins	
Remplissage et mise à niveau des plans d'eau et bassins interdits	